

armes et se donnèrent le baiser fraternel, en concluant une paix qui assura aux deux journaux chacun la moitié du gâteau public, doublement augmenté pour satisfaire à leur appétit vorace. Plusieurs lecteurs, ébahis d'une paix si soudaine, se demandent encore l'explication de ce phénomène politique. (\*)

### III.

En face de tant de fourberies politiques et sachant à combien d'autres on aura recours pour abuser de la crédulité des censitaires, nous croyons leur rendre un service en publiant ce pamphlet, comme propre à faire ressortir la nouvelle position du censitaire. On examinera principalement la loi des seigneurs et les votes de la chambre d'assemblée lorsqu'elle fut adoptée. Les électeurs trouveront de quoi faire des réflexions sérieuses, sur la conduite de leurs représentans lorsqu'ils examineront ce que nous entreprenons de leur expliquer.

Un bill avait été adopté par la chambre pour réduire les rentes seigneuriales partout où elles avaient été augmentées au dessus de deux sous. Ce bill fixait l'étendue du domaine, reprenait des mains du seigneur les terres non-concédées; abolissait la banalité; le droit aux cours d'eau et exclusif de bâtir des moulins et pourvoyait à l'abolition des lods et ventes à chaque mutation ou vente d'un héritage.

Ce bill fut envoyé au conseil législatif pour y mourir comme étaient mortes, entre les mains de ces hauts et puissants seigneurs, presque toutes les bonnes mesures populaires du Bas-Canada. Loin d'être parfait, ce bill était cependant tolérable, mais la loi qui a été finalement adoptée sera toujours une tache dans les journaux du Parlement.

La loi qui a été adoptée n'est pas l'œuvre de la chambre, mais bien du conseil des *Vieillards malfaisans*, aidés de l'avocat des seigneurs et de quelques uns des plus intrigants d'entr'eux. Ce ne sont donc pas les représentans du peuple qui ont préparé, rédigé la loi actuelle, car la majorité des membres du Bas-Canada en répudiait les principes et s'est prononcée contre sa seconde lecture.

(\*) Nous n'avons parlé que des deux gazettes de Québec, mais que dirions-nous de la *MINEUR* de Montréal dont les propriétaires reçoivent depuis plusieurs années des sommes considérables du gouvernement pour des annonces et impressions, pour prix de leurs adulations journalières. (Voyez les comptes publics de 1853, page 114, payé à Duvernay, père et fils £786 10.)

LA PATRIE, autre journal qui défend la loi des seigneurs, rédigée par M. Coursol, coronaire du district de Montréal qui reçoit £100 à £500 par année, et M. Rambeau l'ancien rédacteur de l'*AMI DU PEUPLE*, de triste mémoire et qui brûle de l'envie de manger à la crèche du gouvernement quelque chose de mieux que le produit de ses annonces pour son journal. Beaucoup de personnes ont oublié le rôle de son ancien journal, mais voici un extrait d'une lettre de M. Blanchet qui leur en rappellera le souvenir:—

“ Je dois vous dire, M. Alfred Rambeau, qu'avant de chercher aujourd'hui à capter la faveur des bons patriotes, vous devez, auparavant, faire oublier votre *AMI DU PEUPLE*; vous devez pleurer amèrement le sang des martyrs de nos libertés; vous devez verser autant de larmes que vos féroces patrons ont versé de sang canadien en 1837-38; et quand vous serez converti; quand vous aurez fait une longue et sincère pénitence de vos péchés politiques; quand vous aurez fait oublier aux veuves et aux orphelins des Cardinal, des De Lorimier et des autres martyrs de nos libertés, les larmes et les douleurs amères que ces pauvres veuves et orphelins ont essayés par suite de la féroce vengeance de vos amis de cette époque; et quand, après une longue et sincère pénitence, vous serez devenu bon citoyen et bon philanthrope, deux mots que vous avez en horreur, puisque vous me les reprochez, alors, et seulement alors, vous obtiendrez miséricorde. Mais, tant que vous n'aurez pas fait amende honorable et que le sang des martyrs de nos libertés criera vengeance; tant que la sinistre politique de l'*AMI DU PEUPLE* se sera encore fraîche dans le douloureux souvenir des Canadiens; et que loin de regretter vos anciens écarts, vous chercherez à les perpétuer et à les continuer dans votre nouveau journal, croyez-moi, M. Rambeau, tout espoir de pardon est vain. Votre nouveau journal, LA PATRIE, monté pour soutenir au pouvoir les vieux débris des tories de 37-38, n'aura comme votre *AMI DU PEUPLE*, qu'une existence éphémère et exécrée.

“ Les outils des tyrans sont plus odieux que les tyrans eux-mêmes.”